

La Direction des relations culturelles aide à importer de l'étranger des manifestations et des cadres susceptibles de favoriser le développement des richesses culturelles du Québec. Il existe également une Direction du développement culturel régional qui s'occupe de stimuler la création au niveau local.

Ontario. Le ministère des Collèges et Universités, par l'intermédiaire de sa Division des affaires culturelles, a distribué en 1973-74 les sommes suivantes: \$5.1 millions à l'*Ontario Arts Council*, \$5.0 millions au *Royal Ontario Museum*, \$1.0 million à l'*Ontario Heritage Foundation*, \$491,000 à la *McMichael Canadian Collection of Art*, \$1.2 million à l'*Art Gallery of Ontario*, \$300,000 aux *Royal Botanical Gardens*, \$250,000 au Festival Ontario, \$300,000 à des musées locaux, \$13.8 millions à des bibliothèques, \$7.0 millions à l'*Ontario Educational Communications Authority*, \$230,000 à l'*Elliot Lake Centre for Continuing Education* et \$4.4 millions à l'*Ontario Science Centre*.

La fonction principale de la Division des affaires culturelles est d'obtenir, de coordonner et de présenter des budgets et des plans à long terme pour les 13 organismes culturels qu'elle dessert et les trois programmes culturels qu'elle dirige. Elle coordonne également le travail des sept ministères ontariens qui s'occupent de programmation culturelle.

Le Conseil des Arts de la province d'Ontario, créé par une loi en 1962, exerce les fonctions suivantes: promouvoir l'étude et répandre le goût des beaux-arts, ainsi que susciter la production d'œuvres d'art; aider les organismes qui poursuivent les mêmes buts, collaborer avec eux et obtenir leur concours; octroyer, par l'intermédiaire d'organismes compétents ou autrement, des subventions, bourses ou prêts à des Ontariens qui veulent faire des études ou des recherches dans le domaine des arts en Ontario ou ailleurs, ou à des personnes d'autres provinces ou territoires du Canada ou d'autres pays qui désirent faire des études ou des recherches dans ce domaine en Ontario; et décerner des prix à des Ontariens pour des réalisations artistiques de grande classe. Le Conseil fournit également des contributions à des organismes comme le Ballet national du Canada, l'Orchestre symphonique de Toronto, la *Toronto Arts Foundation*, la *Canadian Opera Company*, le Festival Shakespeare de Stratford et le Festival Shaw. De plus, il accorde des subventions à des personnes ou organismes travaillant dans le domaine des arts d'interprétation et de création, ainsi qu'à des programmes régionaux, des programmes de tournée ou de commandite et des programmes d'éducation artistique.

Place de l'Ontario, parc de divertissement et d'exposition de 96 acres situé sur trois îles artificielles en bordure du lac Ontario à Toronto, a été inaugurée le 22 mai 1971. Au cours des trois premières années d'activité on y a accueilli plus de 7 millions de visiteurs, dont 2.9 millions en 1973. Sur les terrains sont exposés les travaux de cinéastes, d'artistes, de créateurs et d'écrivains de l'Ontario. Un amphithéâtre de 8,000 places présente des spectacles donnés par des groupes comme l'Orchestre symphonique de Toronto, le Ballet national et le *Royal Winnipeg Ballet* ainsi que des concerts de rock et de jazz et de l'opéra. On y trouve également un port de plaisance pouvant accueillir 300 bateaux, des restaurants, des salons et des boutiques de cadeaux.

Manitoba. Le Conseil des Arts du Manitoba, créé par une loi adoptée en 1965, est composé d'un président, d'un vice-président et de 10 membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il a pour objectif de favoriser l'étude et de répandre le goût des œuvres d'art et d'en encourager la production et l'exécution, en aidant les organisations qui s'occupent de développement culturel et en collaborant avec elles, en procurant subventions, bourses ou prêts aux Manitobains qui désirent faire des études ou des recherches dans le domaine des arts, et en offrant des distinctions à des Manitobains pour des réalisations artistiques de premier ordre. Disposant d'un budget de \$376,000, le Conseil a versé au cours de l'année terminée le 31 mars 1973 des subventions à 27 organisations, notamment au *Manitoba Theatre Centre* (\$65,000), au *Rainbow Stage* (\$42,500), au *Royal Winnipeg Ballet* (\$80,000) et à l'Orchestre symphonique de Winnipeg (\$74,000).

Le Conseil des Arts du Manitoba a fourni de l'aide aux artistes et aux écrivains de la province par le truchement d'un programme expérimental d'attribution de prix.

Saskatchewan. En 1949, une loi de l'Assemblée législative créait le Conseil des Arts de la Saskatchewan, dont le but est de donner l'occasion à la population de la Saskatchewan de participer à la création artistique dans les domaines des arts plastiques, de la musique, de l'art dramatique, de la littérature, de l'artisanat et d'autres manifestations culturelles, ainsi que de stimuler et d'encourager cette participation et l'acquisition du sens artistique.